



OBSERVATOIRE ANNUEL

AUTO 2023

SINISTRES COLLISION

ÉTUDE DES MARQUES ET MODELES

ANALYSES PAR ENERGIE

Mai 2024

COMPARATIF PAR ENERGIE

ÉLECTRIQUE VERSUS THERMIQUE

5 % de véhicules de moins de 6 ans réparés suite à un sinistre de collision en 2023 sont à motorisation 100 % électrique.

Afin d'avoir une approche objective dans l'analyse des coûts entre les véhicules à motorisations électriques et thermiques, nous avons procédé à des comparaisons entre des modèles identiques (marque, modèle et génération).

Seuls les modèles à motorisation 100% électrique sont pris en compte, les potentiels véhicules hybrides de la gamme sont comptabilisés en motorisation thermique.

Coûts	Réparation		Pièces		Main d'œuvre	
	Thermique	Electrique	Thermique	Electrique	Thermique	Electrique
SMART FORTWO III 	89	90	81	85	103	102
VW UP! 	75	81	56	63	95	99
MINI MINI IV 	89	101	75	84	103	121
OPEL CORSA VI 	82	81	68	68	96	95
PEUGEOT 208 II 	91	92	81	89	101	95
PEUGEOT 2008 II 	88	99	92	108	82	87
VW GOLF VII 	95	111	87	114	103	108

Excepté pour l'Opel Corsa, les autres modèles électriques présentent des coûts de réparations supérieurs en motorisation électrique.

Cet écart provient systématiquement du poste pièces mais également du poste main d'œuvre pour les VW UP!, Golf VII, Mini IV et Peugeot 2008 II.

Les écarts de main d'œuvre peuvent s'expliquer par des opérations supplémentaires comme la mise en sécurité du véhicule ainsi qu'un taux de réparation au sein des réseaux constructeurs plus élevé. Ces derniers présentent généralement des tarifs horaires plus onéreux que les réseaux indépendants.

6 - À PROPOS DE SRA

SRA (SÉCURITÉ et RÉPARATION AUTOMOBILES) est un organisme professionnel, créé en 1977. Il a le statut d'association loi 1901. Toutes les entreprises d'assurances automobiles sont adhérentes.

La vocation de SRA est de promouvoir, au sein de la profession et avec les acteurs de l'automobile, toutes études et de mettre en œuvre tous moyens utiles à la réalisation des actions pouvant contribuer à la limitation du nombre et du coût des sinistres dans l'intérêt des assurés.

Les principales missions de SRA sont de :

- **Diffuser aux adhérents de l'information sur les véhicules**

Par l'intermédiaire de ses bases de données, **SRA** met à disposition de ses adhérents toutes les caractéristiques techniques et commerciales des véhicules (4, 3 et 2 roues) afin de permettre leur identification.

Les bases concernant les véhicules particuliers et utilitaires inférieurs à 3,5 T ainsi que les véhicules 2/3 roues et quads motorisés comportent également un système de classification, déterminé à partir de données objectives et uniquement liées à la conception du véhicule.

Les entreprises adhérentes peuvent ainsi librement croiser dans leurs propres nomenclatures les données techniques et commerciales des véhicules avec celles concernant le conducteur et l'usage.

- **Encourager la sécurité**

SRA travaille en relation avec les services d'études et de recherche des principaux constructeurs automobiles. Cette collaboration permet d'intégrer les performances de sécurité active et passive des véhicules. Avec les constructeurs, **SRA** participe également aux projets à moyen terme concernant la sécurité. Cette activité permet d'assurer une veille technologique et d'appréhender au plus tôt les évolutions techniques, de conception ou d'équipements, intervenant sur les véhicules et pouvant être prises en compte dans les classifications.

SRA publie le classement des gilets airbag pour motocyclistes à partir de son cahier des charges spécifique qui définit les caractéristiques chiffrées nécessaires pour être éligible. Il permet d'obtenir de 1 à 5 étoiles SRA.

- **Participer à la protection contre le vol des véhicules**

Les équipements d'anti-démarrage sont maintenant généralisés sur tous les véhicules particuliers et utilitaires légers. Toutefois, le classement **SRA** « 7clés », reste nécessaire pour valider le niveau de protection exigé par le cahier des charges.

Dans le domaine du 2 roues, la protection électronique en 1ère monte n'est pas généralisée, laissant encore le soin aux équipementiers de proposer des solutions en 2ème monte que SRA doit valider pour être recommandées par les assureurs lors de la souscription de la garantie vol. De même, la protection nomade mécanique (chaîne, U et bloque-disque en complément) reste un moyen efficace recommandé par tous les assureurs lorsque leur niveau de protection a été validé par SRA.

- **Maîtriser les coûts de la réparation**

La maîtrise des coûts de réparation doit s'appuyer sur des indicateurs :

SRA suit périodiquement les évolutions du prix des pièces de rechange chez les différents constructeurs; celles des taux horaires de main-d'œuvre carrosserie et des équivalents horaires des prix des ingrédients de peinture. L'information est régulièrement diffusée dans la publication trimestrielle « Communication statistique », relayée par la newsletter mensuelle et les publications récurrentes.

SRA participe activement à l'amélioration de la réparabilité des véhicules en analysant leur conception avec les constructeurs automobiles et prend en compte les résultats dans la classification et en réalisant des études annuelles et ciblées sur la réparabilité de chaque modèle.

Pour les besoins communs à la profession, **SRA** conçoit des documents techniques promouvant la réparation de qualité tels que les pare-brise, les cadres de 2 roues motorisés.